

Pulnoy

EN BREF

Hôtel de Ville - 2, rue du Tir - 54425 Pulnoy
Tél. : 03 83 29 16 64 - Fax : 03 83 21 69 62

Envoyez vos coordonnées postales à contact@pulnoy.fr
pour recevoir "Pulnoy en Bref" uniquement par e-mail

Plus d'infos sur www.pulnoy.fr
f i t Ville de Pulnoy

N° 122

Novembre 2018

ÉDITO



Michelle Piccoli
Maire de Pulnoy

Chères Pulnéennes, chers Pulnéens,

Nous avons vécu une fin d'été difficile, avec la fermeture de notre espace forestier pour raisons sanitaires et l'annulation – la mort dans l'âme – de notre belle Fête de la forêt.

Nous avons subi une situation dictée par l'État et son préfet qui imposent

aux collectivités **de créer une Aire de Grand Passage (AGP)** sur chaque territoire métropolitain (loi n°2000-614 du 5 juillet 2000). L'emplacement choisi est sur les communes de Saulxures-lès-Nancy et Essey-lès-Nancy, qui ont accepté provisoirement cette aire.

La grande majorité des communautés qui se sont succédées sur l'AGP entre mai et septembre **n'a pas posé de problème.**

En revanche, **l'incivilité de certains** membres des deux derniers groupes **a – légitimement – excédé un grand nombre de Pulnéens** qui se sont mobilisés, notamment en rédigeant une pétition, et je les en remercie. Les élus des 4 villes directement impactées – Saulxures-lès-Nancy, Essey-lès-Nancy, Seichamps et Pulnoy – ont eux-mêmes initié des tractations avec le Préfet et ses services **afin que cette situation ne se reproduise pas.**

Ainsi, **une motion**, rédigée par les élus de Pulnoy, **a été votée à l'unanimité** lors du Conseil municipal de Pulnoy le 8 octobre dernier, dont voici le contenu :

« Le Conseil municipal de Pulnoy :

- Demande que les gens du voyage accueillis respectent en tous points les règles de vie sanitaire qui s'imposent à tous ;
- Demande que la décision de l'Etat de rouvrir l'aire de grand passage en mai 2019 soit assortie de garanties juridiques et policières quant au respect de ces règles et que, dans le cas contraire, l'Etat fasse procéder à l'expulsion des bénéficiaires de l'accueil ;
- Demande que la capacité d'accueil de l'aire de 200 caravanes soit respectée et qu'aucune installation en dehors de l'aire ne soit permise et acceptée ;
- Appelle, dans le cadre de l'élaboration du schéma départemental, à la solidarité et à l'équité non seulement au sein de la Métropole mais aussi avec les territoires voisins, pour permettre d'offrir aux gens du voyage la pluralité et une alternance dans l'accueil. »

Nous continuerons à exiger que leur mode de vie ne perturbe pas le nôtre.

Bien à vous

SOMMAIRE

■ Article

Service toutes générations

Parier sur l'avenir

France Alzheimer 54 : aider les aidants

■ En Bref

199

28

Merci

Viabilité hivernale

Vous nous avez demandé...

Zoom

Bienveillance et respect des lois

Les règles / lois peuvent parfois (souvent) paraître restrictives et être vécues comme des contraintes. Elles **ont** pourtant toujours **vocation à réunir les conditions du bien-vivre-ensemble et à garantir la sécurité des biens et des personnes.**
Les règles d'urbanisme et d'entretien de la voie publique en vigueur à Pulnoy entrent dans ce cadre (Arrêté municipal du 06/03/1996).

Voici donc un petit rappel des gestes à appliquer à l'heure où les arbres se dénudent et où les conditions météorologiques se dégradent.

- Chaque propriétaire ou locataire, riverain d'une voie publique doit :
- élaguer les plantations présentes sur son terrain, afin qu'elles n'empiètent pas sur le domaine public (en respectant une hauteur maximum de 2 mètres de haut pour les éléments existants situés à moins de 50 cm de la limite de propriété),
 - nettoyer les trottoirs ou cheminements piétons longeant son domicile (retirer les mauvaises herbes, débris divers, feuilles mortes, etc.),
 - déneiger les trottoirs ou cheminements piétons pour assurer un passage sécurisé aux piétons.

■ Service Toutes Générations



Le Pôle Social Famille Jeunesse (PSFJ) devient le Service Toutes Générations (STG).

Un constat s'est imposé à l'équipe municipale : les seniors ne se reconnaissaient pas dans l'ancien nom de l'annexe de l'Hôtel de ville et ne se sentaient donc pas concernés par les services qui pouvaient y être proposés.

Pourtant, c'est bien là, dans ces locaux, que les agents municipaux sont les plus à même de répondre à leurs interrogations, de leur présenter l'Heure du Tee, de leur expliquer les aides au départ en vacances (oui, pour les seniors aussi !), le plan canicule, les compétences du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)... C'est là aussi que se préparent le goûter d'anniversaire des seniors, le repas de la ville, le Printemps des Seniors et des Générations, etc.

Impossible, désormais, de prétendre que le STG s'adresse exclusivement aux familles avec enfants : son nom prouve que ce n'est pas le cas.

Le service toutes générations s'adresse à tous, avec un éventail d'actions très large : périscolaire, restauration scolaire, mission ados, conseil jeune, Kiosque Information Jeunesse (KIJ), CCAS, accompagnement vers l'emploi avec la Mission Locale, Activités Physiques pour les Parents (A3P), Un bon moment same...di, Printemps des Seniors et des Générations, etc. Ces actions, et d'autres, initiées par les agents et les élus, seront pilotées par Véronique Strasser, nouvelle responsable du STG.



La nouvelle dénomination du bâtiment a été révélée lors d'une courte cérémonie, symbolique, qui s'est déroulée le 18 octobre et à laquelle étaient conviés élus, agents municipaux et associations en lien direct avec le STG.



NB : Découvrez le portrait de Véronique Strasser sur www.pulnoy.fr

■ Parier sur l'avenir

Les effectifs de la Ville comptent deux apprenties.

Émilie Roger et Cassandra Duval partagent une envie de reconversion professionnelle qu'elles concrétisent sur les bancs du CFA-CEPAL, où elles préparent un CAP Accompagnant éducatif petite enfance. À Pulnoy, elles réalisent la partie pratique de leur formation dans les écoles maternelles.



Émilie, Pulnéenne depuis quelques années, est titulaire d'un bac professionnel de commerce. Mais, elle a vite réalisé que si le commerce permet d'être en contact permanent avec autrui, la vente impose une distance qui ne lui correspond pas. **Le contact humain** lui manque, celui qui est sincère et spontané.

Qui pourrait-être mieux placé qu'un public d'enfants de 3 à 6 ans pour répondre à ses attentes ?!

Elle effectue son apprentissage sur un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) au sein de l'école maternelle de la Masserine, accompagnée, entre autres, de Mme Vuillemin, maître d'apprentissage.

Elle envisage de passer le concours d'ATSEM lors de la prochaine session, proposée en 2021, et souhaiterait rester en poste à Pulnoy.

Cassandra habite, quant à elle, dans le Saintois. Elle a le **goût du service** et revendique la **bienveillance**.

Après une formation en hygiène et environnement, elle a fait ses premiers pas dans le monde du travail en tant qu'agent des services hospitaliers. Souhaitant, elle aussi, se rapprocher de "l'humain", elle a envisagé une formation d'aide-soignante, mais le financement nécessaire lui a fait défaut. Elle s'est donc tournée vers sa première idée, celle qu'elle avait en tête à l'adolescence : travailler avec les enfants.



Elle effectue son apprentissage sur un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) au sein de l'école maternelle des 4 Vents, accompagnée, entre autres, de Mme Guirre, maître d'apprentissage.

Pour elle aussi, le CAP n'est qu'une étape. Son projet professionnel n'est pas encore défini avec exactitude, mais elle se verrait bien « auxiliaire puéricultrice auprès d'enfants placés en pouponnière, par exemple ».

Dans le cadre de leur apprentissage, chacune est également appelée à évoluer au sein de la crèche *Les loupiots* et auprès des assistantes maternelles de la Ville.

À terme, elles auront donc expérimenté l'accueil collectif et l'accueil individuel de la petite enfance, et pourront être confortées dans leur choix d'orientation professionnelle, sinon envisager une autre voie.

Soucieuse de soutenir l'emploi et de faciliter l'accès à l'emploi pour les jeunes, la Ville de Pulnoy accueille des apprentis depuis septembre 2016.

L'apprentissage permet en effet d'acquérir une expérience professionnelle au cours d'une formation rémunérée, d'une durée de 1 à 3 ans. **Un atout pour accéder, ensuite, au marché du travail !**

En Bref



Ne restez pas seul(e) !

L'équipe, composée de psychologue, art thérapeute et formateur pour les aidants, est à votre disposition **tous les vendredis au centre socioculturel de 9h à 16h**

Contact : 06 49 44 31 95

francealzheimer54@gmail.com

■ France Alzheimer 54 : aider les aidants

Cela fait maintenant 3 ans que l'association est présente à Pulnoy, non seulement grâce aux bénévoles qui participent à son développement, mais aussi grâce aux moyens mis à disposition par la Ville pour permettre la tenue des permanences.

S'il est important de disposer d'un moment privilégié pour répondre aux besoins spécifiques de chacun à travers ce temps d'accueil et

d'écoute des familles, il apparaît également nécessaire de mener des actions de formation pour les soutiens familiaux, les animateurs de groupes de parole, d'ateliers d'art thérapie, de musicothérapie...

Ces moments "privés" permettent de prendre du temps pour soi, pour souffler, avec ou sans la présence de l'autre, d'exister par et pour soi-même et de pouvoir s'exprimer librement.

Un bénéfice dont profite indéniablement, par ricochet, la personne malade.

À l'avenir, les maladies neuro dégénératives seront rendues visibles par des diagnostics de plus en plus précis : maladie à Corps de Lewy, Syndrome de Benson, DFT (Dégénérescences Fronto-Temporales)...

■ 199

C'est le nombre de participants au repas de la ville !

Invités par la Ville, ils ont partagé un savoureux repas et enchaîné les pas de danse au centre socioculturel.

Merci à l'association **Les Seniors de Pulnoy** pour l'organisation !



■ 28

C'est le nombre d'associations qui étaient représentées lors du dîner-débat organisé par la Ville.



Une très grande majorité des associations pulnéennes était donc présente, le 3 octobre, à l'Espace des 4 vents, pour le traditionnel dîner-débat des associations, rendez-vous annuel au cours duquel sont évoqués le bilan de l'année passée et une projection de celle à venir. C'est aussi et surtout le **cadre privilégié d'un dialogue entre les acteurs de la vie associative et les élus délégués à ces associations.**

■ Merci pour nos familles !

La grande affluence et la bonne recette de la braderie d'automne-hiver de Pulnoy Accueil Solidarité va permettre la poursuite des actions de l'association.

Depuis le début de l'année 45 familles (110 pers.) ont été aidées.

7 000 € ont été dépensés dont 1 110 € pour la participation aux frais de la Banque Alimentaire de Nancy et 5 890 € en achats de produits alimentaires et d'hygiène. À cela s'ajoute 1 570 € en aides financières et 480 € de dons aux associations locales.



Rappelons que le prochain Repair Café® se tiendra à Saulxures-lès-Nancy le lundi 10 décembre, dès 18h30, dans la salle partagée (accès par l'arrière de la mairie).



■ Vous

nous avez demandé...

Vous avez été nombreux à poser des questions concernant l'aire de grand passage et la fermeture de la forêt. Vous trouverez ici des éléments de réponse :

Pourquoi une Aire de Grand Passage (AGP) à côté de Pulnoy ?

L'installation de cette AGP répond à une obligation réglementaire (loi n°2000-614 du 5 juillet 2000) à laquelle doit se soumettre la Métropole qui possède la compétence de l'accueil des gens du voyage. Le terrain, situé sur le territoire d'Essey et de Saulxures, était la propriété de l'établissement public foncier de Lorraine et correspondait aux règles d'environnement exigées. Cette AGP permet au préfet, qui seul en a le pouvoir, d'ordonner l'expulsion et de la mettre en œuvre en cas de stationnement illicite dans nos communes. En cas d'occupation d'un terrain privé le propriétaire doit s'adresser au préfet et cela nécessite un plus grand délai.

Est-ce que l'aire de grand passage est ouverte toute l'année ?

Non, elle est destinée aux grandes migrations d'été, en général du 15 mai au 30 septembre.

Va-t-elle ouvrir de nouveau l'an prochain ?

Le schéma départemental, en élaboration jusqu'au 15 décembre, sera acté après des négociations avec les intercommunalités voisines pour la création d'autres AGP qui permettraient le délestage de celles existantes et de respecter la capacité de celle-ci. C'est une exigence de notre motion (cf.édito).

Comment régler le problème des déjections ?

Passée la colère, il faut prendre le problème avec discernement. Sur l'ensemble des groupes qui se sont succédés (un groupe autorisé tous les 15 jours), seuls les derniers ont engendré ce type de désagrément. De nombreuses réunions ont eu lieu, les choses ont été dites par le Maire à la Métropole et en Préfecture.

Les auteurs des méfaits ont-ils été verbalisés ?

La loi est ainsi faite : il y a nécessité de flagrant délit (comme les déjections canines) pour verbaliser. La Police municipale de Pulnoy a verbalisé une personne, mais il est impossible de bloquer nos agents plusieurs heures sur des points multiples.

Pourquoi ne pas mettre des caméras en forêt ?

En plus des pièges photographiques qui sont déjà programmés sur des points de décharge sauvage et financés sur les deniers de la commune, nous allons demander à l'État de prendre en charge l'installation de caméras et d'autres pièges.

Pourquoi le maire ne peut-elle pas demander l'expulsion des gens du voyage qui ne respectent pas les règles sur cette aire ?

L'AGP n'est pas sur le territoire de la commune. De plus, elle est métropolitaine. Seul le préfet a pouvoir de réquisition et d'expulsion.

Pourquoi avoir fermé la forêt et annulé la fête de la Forêt ?

Malgré les passages du service propreté de la Métropole, les déjections n'ont pas cessé de se succéder. Une question sanitaire s'est donc posée, les déjections humaines pouvant transmettre certaines maladies : la fermeture de la forêt était nécessaire pour préserver la santé des promeneurs, L'annulation de la fête (décision prise collégalement avec Saulxures-lès-Nancy, le Comité Animations et Loisirs de Pulnoy et le comité des fêtes de Saulxures) était malheureusement indispensable vu l'état d'insalubrité du terrain.

■ Viabilité hivernale

L'hiver approche et, avec lui, la perspective de chutes de neige ou de pluies verglaçantes.

Afin de prévenir toute difficulté de circulation durant les mois à venir, la Métropole et la Ville ont donc élaboré, par anticipation, un plan d'intervention. Il couvre l'ensemble des voies de circulation du territoire communal et répond à un ordre de priorité :

- les voies empruntées par les **bus** sont toujours **prioritaires**, pour des raisons évidentes de sécurité et de nécessité de déplacement des usagers,
- sont ensuite déneigés **les axes principaux (1), puis les axes secondaires (2),**
- viennent enfin les **placettes et voies sans issue (3)**. Toutefois, les chauffeurs des véhicules d'intervention y rencontrant chaque année de grandes difficultés (voitures empêchant le passage ou impossibilité de faire demi-tour) elles **ne sont dégagées que si l'accès est possible.**

Respectez les règles de stationnement, afin de ne pas bloquer les véhicules de déneigement !

Merci aux agents de la ville qui, d'astreinte, se tiennent prêts à intervenir à tout moment du jour ou de la nuit.

■ PRÉVENTION

Automobilistes : la vigilance est de mise à l'approche d'une piste cyclable et/ou voie verte !

Les automobilistes sont appelés à la plus grande prudence vis-à-vis des piétons et cyclistes.

Les zones de courtoisie se développent sur la commune et leurs usagers intègrent et apprécient progressivement les bienfaits de la priorité accordée au plus faible (piéton, cycliste, cavalier...). La circulation y est apaisée et donc sécurisée.

Il est un aménagement qui, toutefois, mérite encore l'acquisition de nouveaux réflexes : les pistes cyclables et voies vertes.

En effet, si les véhicules motorisés sont interdits sur ces voies de circulation, ils sont en revanche tenus de céder le passage aux piétons et cyclistes (voire cavaliers) qui y circulent. Ils doivent donc, avant de traverser une telle voie,

s'assurer qu'aucun usager n'est en approche, y compris en extrémité de rue.



Articles R415-3 III et R415-4 III du code de la route : Tout conducteur s'appêtant à quitter une route sur sa droite (ou sur sa gauche) doit céder le passage aux usagers circulant dans les deux sens sur les pistes cyclables qui traversent la chaussée sur laquelle il va s'engager.

■ DANS VOTRE AGENDA

DÉCEMBRE

Samedi 1^{er} - de 10h à 12h
Permanence gratuite avocat
Ouvert à tous - 8 rue du Tir

Samedi 1^{er} - 20h30
Théâtre : « Ange Gabrielle », par De Bouche à Orelles
5 € - Centre socioculturel

Dimanche 2 - 15h30
Théâtre : « Ange Gabrielle », par De Bouche à Orelles
5 € - Centre socioculturel

Lundi 3 - dès 18h30
Conseil municipal
Ouvert à tous - Hôtel de Ville

Vendredi 7 - 20h30
Théâtre : « Ange Gabrielle », par De Bouche à Orelles
5 € - MJC de Yutz

Samedi 8 - Journée
Visite des marchés de Noël d'Obernai et de Sélestat, organisée par le Comité de jumelage
Départ 8h - Retour 20h30 - 15 € / pers.
Sur inscription préalable auprès du BUAS*

Samedi 8 - de 10h à 12h
Un bon moment Same...di, organisé par la Ville de Pulnoy
Fabrication de décorations de Noël
Sur inscription préalable au STG*

Dimanche 9 - dès 17h
Défilé du char de St Nicolas, organisé par le Comité Animations et Loisirs
Départ du centre de rencontre - Spectacle et goûter offerts au centre socioculturel à 18h30
Entrée libre - Itinéraire complet : www.pulnoy.fr

Lundi 10 - dès 18h30
Repair café intercommunal, organisé par Pulnoy Accueil Solidarité
Entrée libre - Salle partagée de Saulxures-lès-Nancy

Jeudi 13
Repas partagé au restaurant, organisé par Les Pionniers de Pulnoy
Sur inscription préalable auprès du BUAS*

Samedi 15
Atelier culinaire, organisé par Truffe Lorraine 54
Réservé aux Pulnéens - Places limitées !
Sur inscription préalable auprès de Patrick Poutot : 06 71 20 50 99

Dimanche 16 - de 10h à 12h
Exposition-vente, organisée par Les Seniors de Pulnoy
Entrée libre - Centre socioculturel

Du 24 décembre au 5 janvier
Stage multisports (tennis, badminton, ping-pong), organisé par le Tennis Club du Grémillon
Sur inscription préalable - Infos au 06 05 19 10 56 ou par mail à tcm.gremillon@gmail.com

Du 26 au 28
Activités de la Mission ados
sur inscription préalable au STG*

Lundi 31
Balayage des rues
Laissez libres trottoirs et chaussée

JANVIER

Du 2 au 4
Stage de Noël pour les judokas, organisé par le Judo Club de Pulnoy
Réservé aux licenciés

Du 2 au 4
Activités de la Mission ados
sur inscription préalable au STG*

Samedi 5 - de 10h à 12h (sous réserve)
Permanence gratuite avocat
Ouvert à tous - 8 rue du Tir

Dimanche 6
21^{ème} Foulée des rois
Départ du centre socioculturel
+ d'infos au Bureau des associations et sur www.pulnoy.fr

Samedi 12
Atelier culinaire, organisé par Truffe Lorraine 54
Réservé aux Pulnéens - Places limitées !
Sur inscription préalable auprès de Patrick Poutot : 06 71 20 50 99

LIBRE EXPRESSION POLITIQUE

LE MOT DE L'OPPOSITION

Réaménagement du plan d'eau de la Masserine :

.... quel bilan ?

1. Une réunion "de quartier" ciblée sur la question : Elle n'a hélas mobilisé, hors élus et "glissement de terrain", que moins de 3% de la population directement concernée.

On peut regretter l'absence des "mécontents", pourtant nombreux à s'être déjà manifestés, mais sans doute convaincus de la "nature" des réponses qui leur seraient apportées ...

2. Une modification des équipements :

- moins 4 bancs ... pour satisfaire les "plaignants", en espérant ainsi éviter les regroupements de trop nombreux "jeunes" ...
- plus 1 caméra ... pour mieux les surveiller ...
- moins d'espace vert sur l'aire de jeu "enfant" côté collège ... pour laisser plus de place au Grémillon ...
- plus 2 larges plateformes ... mais accessibles "au compte-gouttes" ...
- autant de cheminements piétons ... mais au revêtement instable et salissant ...
- plus 2 terrains de pétanque ... appréciés, mais à drainer ...
- plus quelques gradins sur les berges ... non pour pique-niquer ... mais pour respirer "l'air pur" ... en contrebas de la circulation ...

Pulnéennes, Pulnéens, ne manquez pas de manifester vos points de vue en participant aux réunions "publiques" qui vous sont proposées ...

Notre équipe reste aussi en permanence à votre écoute :

[f Pulnoy autrement](#) [pulnoyautrement.unblog.fr](#)

Vos élus du groupe minoritaires : DEVERTIERE Dominique, HAUSERMANN Patrice, CHARAMANDA Isabelle, ENEL Jean

LE MOT DE LA MAJORITÉ

Face à la décision unilatérale de la SNCF de supprimer, pendant 5 ans, les TGV directs entre la Lorraine, Lyon et la Méditerranée, la Ville de Nancy et ses partenaires ont lancé un appel à la mobilisation générale.

Pour notre majorité élue, impossible d'admettre, en terme de service public, mais aussi sur le plan économique, que tout le territoire lorrain soit ainsi lésé de manière brutale et non négociée.

Après une pétition de la Région Grand Est, qui a recueilli plus de 37 000 signatures et plusieurs courriers de la Métropole et de ses villes adressés à la SNCF, un Conseil extraordinaire de la Ville de Nancy s'est tenu le 11/09, pour défendre l'avenir de notre réseau ferroviaire lorrain. Il a réuni les présidents de région, du Sillon lorrain, du conseil départemental, de la Métropole du Grand Nancy, ainsi que de très nombreux maires, dont celle de Pulnoy. À cette occasion, un vœu solennel a été adopté à l'unanimité pour la défense des dessertes vers le Sud.

Cette ligne TGV ne concerne pas que le Grand Nancy, mais toute la Lorraine, et Pulnoy restera attentive aux premières améliorations annoncées.

Le groupe majoritaire

Lundi 14 - dès 18h30
Repair café intercommunal, organisé par Pulnoy Accueil Solidarité
Entrée libre - Centre de rencontre de Pulnoy

Jeudi 17 - 18h30
Cérémonie de récompense des challenges internes, organisée par le Judo Club de Pulnoy
Suivie par l'assemblée générale
Entrée libre - Dojo - Gymnase

Samedi 19 - de 10h à 12h
Inscriptions à l'accueil de loisirs d'hiver de l'Association Familles Rurales de Pulnoy
Bureau AFR - 1, rue de Prény

Samedi 19 - de 10h à 12h
Un bon moment Same...di, organisé par la Ville de Pulnoy
Fabrication de produits d'entretien
Sur inscription préalable au STG*

Mardi 22 - 18h30
Assemblée générale des Pionniers de Pulnoy
Entrée libre - Centre de rencontre

Jeudi 24 - 20h
Assemblée générale du Comité de jumelage
Entrée libre - Centre socioculturel, salle n°1

Samedi 26 - de 10h à 12h
Inscriptions à l'accueil de loisirs d'hiver de l'Association Familles Rurales de Pulnoy
Bureau AFR - 1, rue de Prény

Mercredi 30 - de 17h à 19h
Inscriptions à l'accueil de loisirs d'hiver de l'Association Familles Rurales de Pulnoy
Bureau AFR - 1, rue de Prény



* Service Toutes Générations
2, rue du Tir - 03 83 29 87 90 - contact@pulnoy.fr

* Bureau des Associations
2, rue du Tir - 03 83 29 16 64 - buas@pulnoy.fr